



PIÈCES À FOURNIR pour déposer le capital social de votre future SA - SAS - SASU

Pour déposer le capital social de votre future SA - SAS - SASU

Attention : avant envoi du dossier, merci de vérifier qu'il est complet et contient toutes les pièces justificatives. Si votre dossier est incomplet, il ne pourra pas être traité et vous sera renvoyé.

Type de document	Qui ?	Pourquoi ?
<input type="checkbox"/> Demande de dépôt conforme au modèle proposé	Remplie et signée par le dirigeant	Pour pouvoir enregistrer votre demande
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile actuel de moins de 3 mois	Du dirigeant	Pour l'envoi du récépissé de dépôt
<input type="checkbox"/> Projets de statuts complets datés de moins d'un an et la liste des souscripteurs <i>Les statuts doivent mentionner obligatoirement :</i> <ul style="list-style-type: none"> ■ la raison sociale de la société et de son adresse ■ les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des souscripteurs ■ les noms, prénoms, date, lieu de naissance et adresse du dirigeant (président ou directeur général) ■ le montant du capital social ■ la part du capital social versé par chaque souscripteur ■ le montant du capital social déposé (en chiffres et en lettres) à la Caisse des Dépôts, qui doit correspondre au minimum à 50% de la valeur nominale des actions en numéraire fixés dans les statuts. ■ la mention suivante : "La somme (montant du capital social déposé) de ... € a été déposée sur un compte ouvert au nom de la société en formation auprès de la Caisse des dépôts et consignations, conformément aux dispositions de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001" <i>La liste des souscripteurs (en cas de SASU, cette pièce n'est pas à fournir) :</i> <ul style="list-style-type: none"> ■ les noms, prénoms et adresse des souscripteurs ■ le montant des sommes versées par chacun d'entre eux 	Etablis par le dirigeant et les souscripteurs	Pour effectuer la vérification des statuts pour les SA avec offre public
<input type="checkbox"/> Bulletins de souscription si SA avec offre au public <ul style="list-style-type: none"> ■ La dénomination de la société et sa forme ■ Le montant du capital social à souscrire ■ L'adresse du siège social ■ Le nom, prénom et domicile du souscripteur et le nombre de titres souscrits 	Etablis par chaque souscripteur	Pour effectuer la vérification des statuts pour les SA avec offre au public
<input type="checkbox"/> Pièces d'identité en cours de validité (photocopies recto verso et en couleur) <ul style="list-style-type: none"> ■ Carte d'identité, passeport ou carte de séjour encore valable pendant 1 mois à partir de la date de demande de dépôt 	Du dirigeant et de tous les souscripteurs	Pour effectuer la vérification des statuts
<input type="checkbox"/> Chèque(s) de banque et justificatif(s) de délivrance d'un chèque de banque établi(s) par la banque émettrice <ul style="list-style-type: none"> ■ Les fonds doivent impérativement provenir des souscripteurs et du dirigeant le cas échéant. Le dépôt se fait uniquement par chèques de banque émis par des établissements bancaires domiciliés en France. Aucun chèque de banque émis depuis l'étranger n'est accepté. Le chèque de banque doit être émis par la banque de chaque apporteur de fonds et libellé à l'ordre de la Caisse des dépôts et consignations ■ Le(s) chèque(s) doi(ven)t être accompagné(s) d'une attestation (ou reçu) indiquant la provenance des fonds avec : le numéro du chèque de banque, le numéro du compte bancaire débité, le nom et le prénom de son titulaire. Vous devez demander ce document à la ou aux banque(s) ayant émis le(s) chèque(s) de banque Attention : Si l'attestation ne comporte pas la mention du nom et du prénom du titulaire du compte mais uniquement la mention du numéro de compte, il convient de compléter l'attestation d'un document de type BIC/IBAN pour certifier de l'identité du titulaire	Apports des souscripteurs et du dirigeant le cas échéant	Si le justificatif de délivrance du chèque de banque n'est pas fourni, le dossier ne pourra pas être accepté
<input type="checkbox"/> Attestation d'hébergement accompagnée de la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, le cas échéant	Du dirigeant s'il est hébergé	Pour l'envoi du récépissé de dépôt



Demande de Dépôt de capital auprès de la Caisse des Dépôts pour la constitution de sociétés

www.consignations.caissedesdepots.fr

M Mme

Qualité (dirigeant de la société) : gérant président directeur général

Adresse personnelle à laquelle sera envoyé par courrier simple le récépissé de dépôt :

.....
.....

N° téléphone (obligatoire) :

Adresse e-mail (obligatoire) :

Je vous prie de trouver ci-joint un dossier de dépôt de capital dans le cadre de la création de la société :

Nom de la société :

Adresse de la société :

Forme juridique :

Montant déposé :

(uniquement par chèque(s) de banque émis par un établissement français et accompagné obligatoirement d'une attestation de provenance des fonds à demander à la banque émettrice du ou des chèques de banque)

Je note que le récépissé de dépôt* me sera adressé par courrier (lettre simple) par la Caisse des Dépôts, en ma qualité de :

gérant président directeur général

A mon adresse suivante :

.....

Je note qu'aucun duplicata ne sera délivré.

* Le récépissé de dépôt de fonds ne peut être adressé qu'au dirigeant de la société : gérant, président ou directeur general.

Fait à, le

Signature

A transmettre au Pôle de gestion des consignations compétant pour le département dans lequel vous créez votre société : <http://consignations.caissedesdepots.fr/contact>



Mention d'information en matière de données à caractère personnel

Formulaire de demande de Consignations, de Déconsignations et de Dépôts

Les informations recueillies via le présent formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre à des fins de gestion des consignations par la Caisse des Dépôts, sise au 56 rue de Lille 75007 Paris.

Les informations demandées sont obligatoires et conditionnent le traitement de votre demande.

Les données à caractère personnel collectées pourront être transmises aux personnes habilitées à traiter les données en raison de leurs fonctions et ne font l'objet d'aucun transfert vers un Etat non membre de l'Espace Économique Européen. La Caisse des Dépôts pourra également, le cas échéant, être amenée à communiquer vos données à caractère personnel aux autorités compétentes afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Vos données à caractère personnel recueillies dans le cadre d'une consignation pourront être conservées pendant une durée maximale de 70 ans à compter du dernier acte de gestion, sous réserve d'une absence d'interruption ou de suspension d'instance.

S'agissant des données à caractère personnel recueillies dans le cadre d'un dépôt, elles pourront être conservées pendant une durée maximale de 88 ans à compter du dernier acte de gestion, sous réserve d'une absence d'interruption ou de suspension d'instance.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au présent traitement.

En outre, nous vous informons qu'il vous est possible de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant au Correspondant Informatique et Libertés de la Caisse des Dépôts à l'adresse électronique cil@caissedesdepots.fr ou à l'adresse postale suivante : Caisse des Dépôts et Consignations - Correspondant Informatique et Libertés, 56 rue de Lille, 75007 Paris.

De plus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Nous vous informons que la Caisse des Dépôts est soumise à des obligations de vigilance, de déclaration et d'information au titre de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les données recueillies dans le cadre de ce formulaire participent au respect de ces obligations. Conformément aux dispositions de l'article L.561-45 du code monétaire et financier, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès indirect sur les données les concernant qu'elles peuvent exercer en s'adressant directement auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Si le formulaire est complété au nom et/ou pour le compte d'une personne morale, la personne morale s'engage à porter la présente mention d'information à la connaissance des personnes physiques dont elle transmet des données à caractère personnel.